



## QUELQUES LIGNES SUR DES QUESTIONS VEXILLOLOGIQUES FRANÇAISES

Por HERVÉ BARON PINOTEAU

La parution de mon dernier livre (1) a complété le précédent qui décrivait la symbolique de l'État français à travers tous ses régimes, depuis la date fatidique de 1789 et jusqu'à nos jours. Ce long travail m'a permis de découvrir de curieuses continuités dans ma nation promise, comme bien d'autres, à un effacement progressif dans une Europe sans autre foi que les Droits de l'Homme sans Dieu. Une Europe où, comme en France, et ailleurs, mais c'est notre Président qui l'a dit, il ne saurait y avoir de lois au dessus des lois civiles. Cette proclamation de la non-reconnaissance de la loi divine et de la loi naturelle, cette apostasie de ma nation (et des autres qui lui sont semblables) est véritablement annonciatrice de grands malheurs, à travers cette construction blasphématoire d'une Europe où certains verraient bien les Turcs parmi nous. C'est

---

(1) *La Symbolique royale française. V<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, PSR éditions, F-78000 La Roche-Rigault; un volume broché, 21 x 29,7 cm (A4), 912 pages dont 16 planches en couleurs, 350 illustrations, plus de 2800 notes, 2,7 kg; ISBN 2-908571-36-6; 190 + 10 de port pour l'Union européenne = 200 €. Cet ouvrage dédié à Mgr le duc d'Anjou est en quelque sorte le tome premier du livre paru au même endroit en 1998, relatif à tous les régimes de la Révolution de 1789 à nos jours: *Le chaos français et ses signes*, même format, 524 pages dont 8 planches en couleurs, ISBN 2-908571-17-X; 83,85 + 10 = 93,85 €.



HERVÉ BARON PINOTEAU

évidemment la fin d'un monde voulu par nos maîtres connus et inconnus, l'annonce encore discrète d'un pouvoir mondial antéchristique qui ne peut qu'effrayer les honnêtes gens.

Cette triste estimation de la situation actuelle vers laquelle on nous entraîne, doit être accompagnée de l'étude de nos anciennes traditions, non pas pour pleurer sur ce qui a disparu, mais bien pour savoir ce qui était indispensable dans le domaine symbolique. Ce genre d'étude est fait pour savoir ce qu'il faudra récupérer de toutes ces informations quand viendra, j'en suis certain, un arrêt dans cette course vers l'abîme. Nombreux sont en effet les mystiques français et même étrangers à ma nation, qui ont annoncé un renouveau, autrement dit une délivrance, qui, chez nous, se fera avec un prince des fleurs de lis. Nul doute qu'il y a donc un espoir de revoir un jour le Roi très chrétien, ses fleurs de lis, et son drapeau.

Sans aborder d'autres problèmes qui pourront être ultérieurement envisagés, nul doute aussi, qu'à notre époque, le drapeau est le principal emblème de la nation.

## I

Mais quel drapeau? C'est là un problème, car la France royale, celle de 1789 et de 1830 avait un drapeau qui était blanc, tout blanc, sans rien dessus. C'est ce drapeau, celui de Charles X son grand-père, que le comte de Chambord, Henri V, voulait que la France reprenne en signe de continuité et de Contre-Révolution chrétienne; en signe encore de souveraineté, d'autorité, de liberté d'action pour remettre la France dans le bon chemin. C'est dire combien le Roi fut incompris et méprisé. Il voulait monter sur le trône avec ses principes et ses symboles, et ne pas capituler devant des exigences qu'il considérait mortelles. Les orléanistes et autres libéraux voulaient au contraire le drapeau tricolore issu de la Révolution et de la Monarchie de Juillet (1830-1848), «symbole du nouvel état de la société et le résumé des principes consacrés depuis 1789» (lettre du duc de Nemours au comte de Chambord, le 15 janvier 1857). La restauration ne se fit pas, le Roi de droit ne voulant pas com-



poser avec la Révolution, alors que les souverains de l'Europe ne le comprenaient pas. Le pape Pie IX lui-même, qui avait tant souffert de la Révolution, s'indigna de ce qu'il pensait être un refus du pouvoir «pour une serviette!». Or il était patent qu'Henri V savait fort bien qu'il devait régner, mais pas à n'importe quel prix. Le cardinal Pie, évêque de Poitiers, le «second Hilaire» (saint Pie X le qualifia ainsi), conseiller du Roi, estimait que celui-ci ne serait pas resté six mois sur le trône avec son programme. Les temps n'étaient pas venus.

Drapeau blanc, donc, venu de l'amour des Français pour cette céleste couleur (celle de Dieu, des vêtements du Christ transfiguré et des anges) depuis les blanches écharpes de reconnaissance décidées par Philippe IV le Bel pour en parer les Français à la bataille de Mons en Pévèle (1304), où ils infligèrent une monumentale raclée aux Flamands une fois de plus révoltés. Mais le blanc fut la couleur fondamentale de l'étendard du Roi du Ciel, Jésus, brandi par sainte Jeanne d'Arc, et celui de la croix française par excellence, opposée dès vers 1350 à celle des Anglais qui était rouge. Le blanc fut encore omniprésent dans les foules italiennes acclamant Charles VIII et le pennon du Roi devint à cette époque cornette blanche, indiquant sa présence dans l'armée et signe de son autorité. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle la marine de guerre abandonna le pavillon rouge à croix blanche pour le pavillon tout blanc, ce qui fut ratifié par le fait que Louis XIII et Richelieu abolirent l'amirauté de France: les vaisseaux du Roi passant sous son autorité directe, arborèrent alors le pavillon de celui-ci (1627). Délivrés des Anglais, les Canadiens étaient émus aux larmes en voyant nos vaisseaux arriver avec le pavillon blanc et des prêtres pouvant à nouveau célébrer la sainte messe.

Louis XV permit en 1765 aux navires marchands d'arborer, eux aussi, le pavillon blanc immaculé. La France était donc symbolisée par le blanc. Mais on ne pavoisait pas à terre avec le pavillon royal et national. Seules les entrées des ports et les maisons des consuls au loin (Levant, Chine, etc.) arboraient le pavillon blanc. On vit même les pavillons des marines capétiennes se mettre aussi au blanc, brisant en quelque sorte le



HERVÉ BARON PINOTEAU

champ avec leurs armoiries propres: l'Espagne jusqu'à la réforme de Charles III, les Deux-Siciles jusqu'en 1860 et même le Portugal jusqu'à la monarchie libérale du XIX<sup>e</sup> siècle, où le champ devint bleu et blanc, combinaison dérivée naturellement de l'écu d'origine de ce royaume.

Après des années de folie, la Restauration fut en vue et le 12 avril 1814, Monsieur, comte d'Artois, frère du Roi et son lieutenant général depuis 1793, fit son entrée à Paris. On hissa son drapeau sur les Tuileries pour remplacer le tricolore qui y flottait du temps de Napoléon Ier et même depuis la Convention nationale. Ce fut forcément un drapeau blanc, mais n'oublions pas qu'il n'y avait aucun drapeau sur Versailles ou tout autre château habité par le Roi sous l'Ancien Régime. Le lendemain 13, le gouvernement provisoire présidé par cette canaille de prince de Bénévent (le lecteur sait qu'il s'agit de Talleyrand) ordonna que le pavillon blanc et la cocarde blanche (celle-ci décidée depuis le 9) devaient être arborés «sur les bâtiments de guerre et sur les navires de commerce». C'est donc par le canal de la marine que le drapeau (pavillon à terre) blanc fut légitimé!

Certes, les drapeaux et les étendards des armées furent à base de blanc comme ils le furent souvent et largement sous l'Ancien Régime. De plus, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils furent tous parés d'une écharpe blanche, qui devint cravate, afin d'assurer une uniformité dans ce domaine bariolé, et pour les rendre plus reconnaissables dans la mêlée. Mais la nation n'eut que le blanc tout pur (2). C'est ce drapeau blanc qui para la ville d'Alger conquise le 5 juillet 1830, remplaçant partout le drapeau rouge des Turcs (3).

Ce blanc «plain» comme on le dirait en héraldique, était peu compréhensible aux Français qui s'empressèrent d'y ajouter

---

(2) Le pavillon blanc avec armoiries et champ de fleurs de lis d'or peintes était celui du Roi montant à bord. Le Dauphin, amiral de France avait lui aussi ses armoiries, mais avec les deux ancres passées en sautoir derrière l'écu. Les membres de la famille royale ne portaient que le champ de fleurs de lis d'or. Voir *Le Chaos français et ses signes* pour les derniers règlements.

(3) La régence d'Alger était une possession de l'empire turc, une lointaine vassale de la Sublime Porte, et son dey commandait plus ou moins les



fleurs de lis et armoiries sans que cela soit officiel. On peut même se demander si un tel drapeau serait encore utilisable de nos jours alors qu'il est internationalement reconnu comme signal de reddition. Depuis les Carolingiens le blanc et le lis sont signes de paix, et le rouge et la rose sont signes de guerre (4). C'est là une belle constante multiséculaire. Et le parti socialiste français a pour emblème un méchant poing tenant une rose rouge, déclarative de guerre contre l'ordre naturel et chrétien.

Cette vacuité du champ devait gêner les Français et il faut remarquer que les États du monde ont rarement eu de tels drapeaux. En 2004 il n'y a que la république islamique de Libye avec un drapeau entièrement vert et l'émirat du Foudjaïrah (des Émirats arabes unis) qui en a un tout rouge, autrefois utilisé par Zanzibar, maintenant uni au Tanganyika pour former la Tanzanie. C'est tout.

Il est probable que dans une France rénovée il nous faudra un drapeau blanc orné du Sacré Cœur de Jésus et même, pourquoi pas du Cœur de Marie, la Vierge étant notre principale patronne, surtout depuis que le royaume lui a été consacré par Louis XIII. Il y a des solutions graphiques (5).

---

beys de Titeri, Oran et Constantine. Ce pays morcelé, vivant dans la l'anarchie et de la piraterie, fut conquis par les Français pour le grand bien des marines du monde. Il fut nommé Algérie en 1838 lors d'une ordonnance du roi des Français sur son administration civile.

(4) C'est ainsi que les révoltés de Bordeaux en 1652-1653 (révolte de l'Ormée) arborèrent le drapeau rouge, et quand l'autorité royale fut rétablie on remplaça ceux-ci par des drapeaux blancs. En 1789 Louis XVI promulgua la loi sur la loi martiale contre les attroupements. Les officiers municipaux devaient déclarer que la force militaire serait employée en montrant un drapeau rouge (annonciateur du feu si besoin était) et le calme rétabli, un drapeau blanc devait être arboré pendant huit jours. Des révoltés d'août 1792 auraient utilisé un drapeau rouge signifiant la loi martiale du peuple contre la royauté et ce drapeau rouge devint le symbole des révolutionnaires républicains (cf. la Commune de Paris en 1871) et socialistes de tous pays, communistes et nationaux-socialistes compris. Cf. MAURICE DOMMANGET, *Histoire du drapeau rouge, des origines à la guerre de 1939*, Paris, 1967. En 2004, la Confédération générale du travail, syndicat communiste, a des drapeaux rouges brandis dans de nombreuses manifestations et grèves.

(5) J'ai plus d'une fois écrit sur cette question. Cf. «Jésus Marie», texte paru dès 1986, réimprimé dans *l'État présent de la maison de Bourbon*, 4<sup>e</sup>



## II

Il faut cependant admettre que pour l'heure et pour le monde entier, c'est le drapeau tricolore qui représente la France. «L'emblème national» est même inscrit comme tel dans les constitutions républicaines de 1946 et 1958, en leur article 2. La République n'a en effet pas d'armoiries, et son sceau montre à l'avant la Liberté assise au milieu d'un bric-à-brac évocateur des activités de la nation (6). Les sportifs arborent parfois le coq gaulois qui vient de très loin, la Renaissance et l'Ancien Régime l'ont connu, et nos équipes sont souvent dites «bleues». Ce sont des «bleus» qui tapent sur les ballons. Ce bleu vient de nos armes royales (d'azur avec des fleurs de lis d'or), et même du fond des âges si on peut le lier, et c'est aisé, aux Francs des temps mérovingiens et carolingiens (7). N'oublions pas les légendes du XIV<sup>e</sup> siècle montrant que Clovis reçut du ciel ses armes fleurdelisées pour vaincre l'ennemi, et qu'il en abandonna les crapauds (8).

Il faut aussi prendre conscience de l'importance des triades de couleurs, en particulier manifestes dans les mandorles en-

---

édition, Paris, 1991, p. 247-251 sous le titre «Le symbolisme des sacrées cœurs de Jésus et de Marie»; «Le Sacré Cœur et les Bourbons», *Feuille d'information légitimiste*, Paris, n.° 65, avril 1989.

(6) Le contre-sceau montre une inscription dans une couronne de feuillages. Depuis 1999 l'administration utilise un logotype tricolore du genre long timbre poste horizontal avec le profil de la République-Marianne depuis une décision de premier ministre Lionel Jospin, les créateurs de cet «identifiant pour la communication gouvernementale» (sic) n'ayant jamais pensé que c'était une composition impossible à marier avec les armoiries des autres États d'Europe ou du monde en cas de rassemblement de celles-ci. Cf. ma communication «L'héraldique d'État en Europe: bilan et perspectives», *Généalogie & héraldique*, actes du 24<sup>e</sup> Congrès international des sciences généalogique et héraldique tenu à Besançon en 2000, Paris, 2002, t. *Héraldique*, p. 239 - 250.

(7) On peut même estimer qu'il serait la couleur du manteau céleste de Wotan/Odin, dieu germanique et scandinave.

(8) H. PINOTEAU, «De Clovis à Pharamond: coup d'œil sur l'héraldique mérovingienne», *Clovis, histoire et mémoire*, actes du Colloque international du 15<sup>e</sup> centenaire du baptême de Clovis, Reims, 1996, t. 2 *Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, Paris, 1997, p. 177 - 190.



vironnant le Christ en gloire et jugeant (9). On connaît bien la triade vert-blanc-rouge qui est si présente dans *La Quête du Graal* peu après 1200 et qui transitant par Dante, saint Jean de la Croix et le rituel Rose-Croix vers 1750, symbolisait les trois vertus théologiques, pour aboutir enfin aux drapeaux des Républiques cispadane, cisalpine et italienne! La triade bleu-blanc-rouge fut utilisée chez nous dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et s'épanouit chez les Valois, tout particulièrement dans le domaine des arts: saphirs, perles et rubis balais furent omniprésents pour décorer des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie. Elle devint aussi la base de la livrée du roi dès la fin des Valois, avec Charles IX et Henri III, puis elle fut assumée par les rois Bourbons jusqu'en 1830. La cour de France fut largement tricolore (10). Les uniformes des armées et de la Maison du Roi aussi. Innombrables les tableaux montrant le tricolore associé à la figure de la France comme femme couronnée, et aux vêtements de ses Rois. Les roses de nos cathédrales du XIII<sup>e</sup> siècle nous ont d'ailleurs montré le Christ jugeant et sa Mère vêtus des trois couleurs. Les peintures des manuscrits firent de même.

Le 12 juillet 1789 la milice parisienne prit une cocarde aux couleurs de la ville: rouge (n'oublions pas le bateau d'argent en champ de gueules) et bleu (chef de France), et dès qu'on sut le 15 que Louis XVI, capitulant devant la Révolution, viendrait à Paris, on y ajouta le blanc du Roi et de la nation, d'où une sorte de nœud formé de trois rubans que le maire insurrectionnel de Paris offrit au pauvre souverain le 17. Nul ne sait qui déci-

(9) Une couleur claire entre deux couleurs vives, l'une chaude et l'autre froide, forment un ensemble dérivé de la gloire de Dieu en *Ézéchiel* 1, 27-28, arc-en-ciel lié à son trône dans *Apocalypse* 4, 3, ce qui eut une influence sur l'étendard du Roi du ciel en 1429: le Seigneur y était assis sur un arc-en-ciel (ADRIEN HARMAND, *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure*, Paris, 1929, p. 294, d'après un témoignage allemand contemporain). Cf. H. PINOTEAU, «Deux triades de couleurs: vert, blanc, rouge et bleu, blanc, rouge», *Fonctions de la couleur en Eurasie*, actes des 5<sup>e</sup> journées d'études au Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, Paris, 1997 [«Collection Eurasie. Cahiers de la Société des études euro-asiatiques» 9], Paris, 2000, p. 95 - 107.

(10) Louis XIV voulut que la livrée de la cour de Philippe V soit copiée sur la sienne, d'où la présence du bleu du côté de S.M. le roi d'Espagne.



HERVÉ BARON PINOTEAU

da cet ensemble, ni comment il fut fabriqué à des dizaines de milliers d'exemplaires à Paris puis à des centaines de milliers dans tout le royaume. Ne pas porter la cocarde aux couleurs de la Liberté (sic) fut pour beaucoup un signe de mort. La Terreur sévissait déjà: les nobles étaient massacrés et leurs châteaux flambaient. Cette symbolique nouvelle naquit donc dans le sang et la peur. Puis on tissa ensuite des rubans aux trois couleurs pour fabriquer des cocardes destinées aux gardes nationaux puis à l'armée. Ces cocardes devinrent obligatoires pour les citoyens.

On fabriqua encore des drapeaux à bandes horizontales, blanc (en haut) rouge, bleu, puis on mit le blanc au milieu. Enfin, la marine adopta en 1790 un pavillon blanc à franc-canton orné de bandes verticales rouge-blanc-bleu, le pavillon de beaupré ne comportant que ces trois bandes. La Convention nationale ne garda en 1794 que les trois bandes verticales, mais dans l'ordre bleu-blanc-rouge. À terre ce drapeau fut adopté et les armées déclinèrent en quelque sorte ces trois couleurs.

Ce nouveau drapeau fut anti-naturel avec ses bandes verticales et c'était en cela une véritable révolution (11) qui fut copiée par de nombreux drapeaux jusqu'à nos jours. Mais les drapeaux ne sont à plat que sur les planches des dictionnaires, car il flottent au vent et de telle façon qu'ils sont en quelque sorte pliés en leur partie éloignée de la hampe ou de la drisse. Le rouge est ainsi diminué, même quand il n'est pas usé. Aussi, la marine de guerre française inventa sans doute en 1838, donc sous Louis-Philippe I<sup>er</sup> roi des Français, une solution élégante en donnant comme largeurs 30 % du battant au bleu, 33 % au blanc et 37 % au rouge (12). Cette solution existe encore de nos jours, et que l'on voit à terre sur les édifices dépendant de la Marine nationale et que les Français aiment encore appeler la Royale.

---

(11) On mit les bandes verticales pour que les vaisseaux français ne soient pas confondus avec ceux des Provinces-Unies des Pays-Bas.

(12) *La Chaos français et ses signes*, p. 295-296.





Il faut reconnaître que ce drapeau tricolore (pavillon à la mer) n'a pas bonne réputation chez les royalistes. Par réaction contre la Révolution, ceux-ci sont restés fidèles au drapeau blanc, encore que les orléanistes d'Action française aient adopté le tricolore de Louis-Philippe I<sup>er</sup>. Les purs et durs contestent toujours le tricolore, les populations massacrées de l'Ouest et les soldats de l'Armée de Condé ayant combattu sous des enseignes à base de blanc, tout en ignorant, à terre, le fameux drapeau totalement blanc.

Le drapeau blanc a donc été idéalisé en protestation contre les abominations révolutionnaires et les guerres qui coûtèrent des millions de morts civils et militaires aux Français et aux étrangers de 1792 à 1815. On parle beaucoup des gloires napoléoniennes, du Grand Empire aux 132 départements et des États qui en dépendaient, mais quand les Cosaques campent sur les Champs-Élysées et que Wellington est à Toulouse, le bilan paraît moins brillant. L'auteur de ces lignes qui descend de trois généraux barons de l'Empire en est très conscient. Que de gloires inutiles! Il ne faut pas oublier cependant que les drapeaux de nos armées d'Ancien Régime, plus ou moins blancs et fleurdelisés ont aussi commis pas mal de malheurs, et les royalistes ont trop tendance à oublier, par exemple, l'incendie du Palatinat, le Roi-Soleil régnant.

Ceci précisé, il n'en reste pas moins que les Français de 2004 ne connaissent que le tricolore qui semble bien être le seul emblème que l'on peut opposer maintenant aux drapeaux de l'Europe et des Nations unies. C'est un drapeau chargé de trois couleurs qui enchantaient les Français de l'Ancien Régime (13), et il faut avouer que réunies elles donnent une belle composition si le drapeau est propre. C'est cet emblème qui présida aux grandes crises de notre État depuis 1830, et sous les plis duquel des millions de Français sont morts pour défendre leur pays. On ne peut l'oublier et le mépriser, sujet qu'il est d'un consensus quasi-universel.

---

(13) Je donne des textes éclairants dans *La Symbolique royale française*, ch. IX.



HERVÉ BARON PINOTEAU

Ces purs et durs sont bien inconscients. On a même l'impression qu'ils n'ont pas fait ou subi la guerre, ni même qu'ils n'ont jamais fait leur service militaire, avec présentation au drapeau ou à l'étendard. Il faudrait encore qu'ils pensent que ce drapeau fut, qu'ils le veuillent ou non, le signe de la présence de la France et des Français dans les coins les plus reculés du globe, par exemple sur un poste isolé dans la jungle indochinoise ou sur un piton de Kabylie. Un signe aussi de civilisation et même de charité, sur une mission chrétienne ou un hôpital perdu dans la brousse d'Afrique équatoriale. Il est bien probable que des personnes âgées de ces pays perdus peuvent avoir encore une certaine nostalgie des trois couleurs évanouies de leur paysage quotidien.

C'est ce drapeau que saint Pie X embrassa dans Saint-Pierre de Rome le 19 avril 1909 pour montrer la grande affection qu'il portait à mon pays où le catholicisme était persécuté (et il l'est encore) (14). Et n'oublions pas que ce pape a prédit le retour de la France à la vraie foi.

On pensa «christifier» le drapeau tricolore en y ajoutant un Sacré Cœur sur le blanc, interprétant très librement le message de Jésus à sainte Marguerite Marie (1698) et qui ne fut connu dans ses détails qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce nouveau drapeau fut créé dès 1890, apparaissant dans une cérémonie du Sacré-Cœur de Montmartre en construction; il eut un énorme succès lors de la Guerre de 1914-1918, agissant comme une sorte de sauvegarde, au grand mécontentement des autorités civiles et militaires, la laïcité de l'État récusant cet emblème religieux. Des dizaines de milliers de fanions plus ou moins grands, plus ou moins montrés ouvertement, furent donc distribués et le pieux maréchal Ferdinand Foch plaça l'image d'un tel drapeau sur son ex-voto À SAINT MARTIN, tel qu'on peut le voir dans la crypte de Saint-Martin de Tours (15).

---

(14) H. PINOTEAU, «Encore des prédictions?», *Légitimiste*, Paris, n.° 346, 11 mars 2003.

(15) *Le Chaos français et ses signes*, p. 377: l'armistice du 11 novembre 1918 date donc de la fête de saint Martin.



Une mystique française bien connue, partisane du comte de Chambord et du drapeau blanc, fut bien obligée, de par Dieu, à demander à son Roi de prendre le tricolore pour l'armée, en signe de réconciliation des Français (16). Quant à la sœur Marie-Angélique Millet (1879-1944), on sait qu'elle vit une «scène qui parlait de la France» avec au Calvaire Marie toute bleue, auprès de Jean tout blanc et de Jésus tout rouge (17). D'autres témoignages paraissent exister si on veut bien décrypter certaines visions. On peut encore se souvenir d'une vision de sainte Hildegarde de Bingen qui vivait au XII<sup>e</sup> siècle, et associer nos trois couleurs au Père qui est dans les cieux, au Fils ressuscité et au Saint-Esprit, ce qui serait un hommage incompris à la Sainte Trinité.

Ne méprisons pas le drapeau tricolore. Réaliste, mon feu maître, le prince Alphonse, duc d'Anjou, ne supportait d'ailleurs pas cette détestation et je puis en dire pas mal à ce sujet.

### III

Alors, quoi faire?

Tout d'abord, au nom de la continuité française, de cet État qui commence à Clovis et à son baptême (sous l'Ancien Régime on remontait même officiellement la royauté au païen Pharamond élu en 420) (18), il nous faudra montrer que le tricolore fait partie de notre histoire et s'en souvenir certains jours,

---

(16) Il s'agit de Mme Charles Royer, née Édith Challan-Belval, si importante pour le culte du Sacré Cœur et pour la basilique de Montmartre. Cf. *Le Chaos français et ses signes*, ch. IX.

(17) Sœur Marie-Angélique (née Charlotte) Millet de la Visitation Sainte-Marie, *Dis...écris*, Montsurs, 1972, p. 227, vision de 1943.

(18) De nos jours, l'*Annuaire de la magistrature* donne la liste de tous les référendaires des temps mérovingiens et carolingiens, les chanceliers et gardes des sceaux puis les ministres de la justice jusqu'à notre époque: *La Symbolique royale française*, p. 16. Les Français ne savent rien de l'ancienneté prodigieuse de leur nation, la France, latin *Francia*, pays des Francs. Et c'est cet État, cette nation qu'on veut abolir, ne serait-ce que pour effacer définitivement le titre de Fille aînée de l'Église.



HERVÉ BARON PINOTEAU

comme par exemple lors d'une Fête du Drapeau qui existe en certains royaumes. Ce sera l'occasion de mêler les symboles de nos divers régimes, le drapeau fleurdelisé, le drapeau blanc, le drapeau tricolore et le nouveau drapeau blanc orné des symboles de Jésus et Marie. Je constate, par exemple, que dans la marine de guerre du III<sup>e</sup> Reich on pouvait arborer un certain jour de l'année le pavillon de l'Empire allemand de 1871-1918 (19). Exemple qui ne devait pas être unique dans les marines du monde.

Il faut encore constater que la France n'a qu'un drapeau quand des nations comme le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en a plusieurs, et il est loin d'être seul en ce domaine. On peut ainsi estimer que l'État peut avoir un drapeau national, un drapeau pour les autorités et les administrations, un drapeau pour les armées, etc., ce qui serait une raison pour récupérer d'une façon ou d'une autre les trois couleurs que Marc Vulson de La Colombière pensait signifier la gaieté et l'amour! (20).

Tout ceci peut paraître bien utopique à des Français et à des étrangers, mais la crise mondiale qui s'amplifie fera réfléchir mes concitoyens dans le désarroi qui les saisira un jour ou l'autre, et quand j'écris désarroi ce n'est finalement qu'un euphémisme, car ce sera peut-être une épouvante qui effacera leur apparente anesthésie (21). On pensera alors à des solutions nouvelles et on se tournera vers le grand acteur oublié de l'Histoire, je veux dire Dieu, le vrai, le Trinitaire, le Roi du ciel et de la terre. Je n'en écrirais pas plus ici-même, mais les temps des grandes épreuves arrivent.

---

(19) [Ottfried Neubecker], *Flaggenbuch*, édité par l'Oberkommando der Kriegsmarine, Berlin, 1939, pl. IX.

(20) *La Symbolique royale française*, p. 746, d'après son texte de 1647.

(21) J'ai déjà vu un prélude en juin 1940: on ne savait même plus si la France et l'État continueraient.